

Règlement de participation au „Seefekëschterennen 2019“

Informations générales

- Organisateur : « The Open End's » a.s.b.l.
- Date : dimanche, le 30 juin 2019
- Lieu : rue des Sacrifiés à Crauthem (commune de Roeser)
- 1^{er} Départ : 13h00
- Remise des prix : +/- 18h00 (cour de l'école devant la piscine SPIC à Crauthem)
- Contrôle technique : 11h00 – 12h30 (au lieu de départ)
- Pour des mesures de sécurité, tout essai de la piste le jour de la course est interdit.

Contrôle technique obligatoire des caisses à savon

- Chaque caisse à savon doit être obligatoirement présentée au contrôle technique situé au lieu de départ de la course (près du parking du cimetière de Crauthem) pour y être réceptionnée.
- Un test de freinage et un test de direction ainsi qu'un contrôle « sécurité » seront effectués par les commissaires de courses.
- Seule une caisse à savon réceptionnée par les commissaires de courses est autorisée à prendre le départ.
- Les pilotes et copilotes doivent également y présenter leur équipement complet (casque, gants, habillement).
- Les commissaires de courses remettront un numéro autocollant, qui doit être apposé sur la caisse à savon de façon visible, à chaque participant.
- Les caisses à savon ayant subi un accident ou une casse pourront faire l'objet d'un retrait de la course au cas où la caisse savon mettrait en danger les pilotes ou spectateurs. Cette décision prise par les commissaires de course est irrévocable.

Les commissaires de courses

- Les commissaires de courses sont désignés par l'organisateur et veillent à l'application du règlement de course, au contrôle des caisses à savon et au bon déroulement des courses.
- Ils sont seuls habilités à autoriser la participation d'une caisse à savon aux courses.
- Ils peuvent exclure des caisses à savon ne présentant pas les garanties de sécurité requises pour les pilotes, copilotes et spectateurs.
- Les décisions des commissaires de course ne pourront faire l'objet d'un appel.

Données techniques des caisses à savon

- La caisse à savon doit être munie de 4 roues (2 à l'avant et 2 à l'arrière), d'une direction et d'un système de freinage efficace de type mécanique que le pilote doit être capable de manier convenablement.
- La largeur de la caisse à savon doit être comprise entre 60 cm et 120 cm « hors tout ».
- La caisse à savon peut être aménagée pour 2 personnes au maximum.
- Tout dispositif apte à fournir de l'énergie à la caisse à savon, tel que moteur électrique, ressorts, pédales, volants, manivelles, etc. est interdit. La caisse à savon ne peut se déplacer uniquement par sa propre force de gravité en partant d'une rampe de départ

Nom, prénom et signature du participant
ou de son représentant légal

Mesures de sécurité relatives au pilote

- Le port d'un casque moto, de gants, de chaussures fermées (pantoufles, ballerines et espadrilles sont interdites), d'un survêtement épais à manches longues (manches courtes interdites) et d'un pantalon long épais est obligatoire.
- Tout autre équipement de protection individuelle, tel que coudière et genouillère, est recommandé.
- Tout pilote ou copilote mineur doit obligatoirement être accompagné de son tuteur légal qui doit signer une autorisation lors de son inscription.

Règlement de course

- Les organisateurs distinguent deux catégories selon l'âge du chauffeur de la caisse à savon :
 1. catégorie jusqu'à 12 ans révolus (KIDS),
 2. catégorie à partir de 13 ans (OPEN);Pour un équipage à deux, l'âge du pilote le plus âgé est considéré.
- 3 courses sont organisées en manches:
 1. une course individuelle chronométrée,
 2. une course slalom chronométrée,
 3. une course « duel – un contre un ».
- Les pilotes sont classés d'après leur meilleur temps dans les différentes courses.
- Pour faciliter l'organisation, chaque caisse à savon ne peut effectuer qu'une seule descente par manche. Elles ne peuvent se prêter entre deux pilotes pour la même manche.

Prix à gagner

- L'organisateur décerne des prix aux 3 pilotes les plus rapides dans chacune des catégories KIDS et OPEN pour la course chronométrée et la course slalom.
- L'esthétique, la créativité et l'originalité des caisses seront jugées par un jury populaire composé des spectateurs moyennant un bulletin de vote à remettre dans une urne installée pendant le déroulement des courses. Un prix sera décerné à la caisse à savon avec le plus grand nombre de votes.

Responsabilité

- L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vols, d'incidents, d'accidents et de dommages survenant au cours de cette manifestation aux pilotes, aux copilotes, aux spectateurs et aux caisses à savon participantes.
- Le propriétaire de la caisse à savon ou le pilote ou bien son représentant légal sont seuls responsables de ce qui est construit et installé sur leur caisse à savon.
- En signant le présent règlement de course, le participant ou son représentant légal reconnaissent en avoir pris connaissance et s'engagent à respecter toutes les règles de sécurité, toutes les décisions prises par les commissaires de courses, ainsi que toutes les consignes des organisateurs.

Droits à l'image

Le participant sous-mentionné à la course ou bien son représentant légal autorise l'organisateur à utiliser librement son image et celle de sa caisse à savon (photographie/ film) dans la presse et tout autre support dans un but non-commercial lié directement au „Seefekëschterennen“ organisé annuellement par l'organisateur, sans que cela ne leur ouvre d'autres droits, rémunérations ou indemnités.

Nom, prénom et signature du participant
ou de son représentant légal